



**COMMISSAIRE  
À L'ÉTHIQUE ET À  
LA DÉONTOLOGIE**

**DONS, AVANTAGES OU MARQUES D'HOSPITALITÉ**  
Membre de l'Assemblée nationale

**Formulaire de déclaration au Commissaire à l'éthique et à la déontologie**

(RLRQ, c. C-23.1, articles 31, 32 et 33)

**Identification du membre de l'Assemblée nationale**

Nom :	Sylvie D'Amours
Circonscription :	Mirabel

**Déclaration au commissaire**

Je déclare avoir reçu le don, l'avantage ou la marque d'hospitalité,  
d'une valeur de plus de 200 \$, décrit ci-dessous :

Date de réception :	26 janvier 2023
Nom du donateur :	Fondation Hôpital Saint-Eustache
Description du don, de l'avantage ou de la marque d'hospitalité :	Billets pour assister au Souper du Président de la Fondation tenu le 26 janvier 2023.
Circonstances de la réception :	Invitation à titre de députée de Mirabel

<b>Date de la déclaration</b>	7 février 2023
-------------------------------	----------------